

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 25 novembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019

2019 V. 440 Vœu relatif au contrat de plan 2021-2027.

Le Conseil de Paris,

Considérant que le Gouvernement vient de lancer le processus d'élaboration du contrat de plan 2021-2027 ;

Considérant le déficit d'investissements publics dans de nombreux domaines en Ile-de-France, comme la transition énergétique et l'enseignement supérieur et la recherche ;

Considérant qu'à très court terme les besoins de financement de l'Etat pour les projets de transports collectifs du Contrat de Plan en 2020 s'élèvent à 400 millions d'euros et sont loin d'être assurés ;

Considérant que le Contrat de Plan 2015-2020 ne comprenait aucun engagement pour des domaines aussi stratégiques que la rénovation énergétique des logements et des bâtiments publics et l'aménagement de voies cyclables ;

Considérant qu'il est indispensable de dégager des recettes pérennes pour le financement de nouveaux investissements publics en Ile-de-France, comme cela a pu être le cas pour le Grand Paris Express ;

Sur proposition de Nicolas Bonnet Oulaldj, Jean-Noël Aqua, Didier Le Reste et des élu·e·s du Groupe communiste-front de gauche, au nom de l'exécutif,

Émet le vœu :

- Que la Maire de Paris interpelle le Gouvernement pour que de nouvelles recettes pérennes soient créées pour financer les investissements publics structurants de Contrat de plan 2021-2027, via par exemple une augmentation de la taxe locale sur les bureaux, une augmentation de la taxe sur les surfaces de stationnement de bureaux et centres commerciaux ou la création d'une taxe additionnelle aux droits de mutation sur les ventes unitaires de biens de plus de 1 million d'euros, les recettes globales devant être d'au moins 500 millions d'euros par an ;

- Que l'Etat s'engage à dégager, dans le cadre de son budget 2020, 400 millions d'euros pour apporter sa part de financement aux projets de transports collectifs d'Ile-de-France ;
- Qu'une communication sur les grands axes thématiques proposés par la Ville de Paris pour le Contrat de plan 2021-2027 soient présentés lors de la 1ere commission de décembre 2019.